

## **Feu vert pour la demeure du Prince de Talleyrand**

**Après deux mois de fermeture en raison de la crise sanitaire mondiale, le Château de Valençay vient de recevoir l'avis favorable de la préfecture pour une réouverture. La date est arrêtée au jeudi 21 mai. Un soulagement et une véritable opportunité pour redémarrer au plus vite avec le pont annoncé de l'Ascension, ainsi qu'une météo au beau fixe.**



Samedi 14 mars dernier, le Château de Valençay lançait sa nouvelle saison après sa traditionnelle trêve hivernale et accueillait ses premiers visiteurs autour de l'exposition du Festival International de la Photographie Culinaire. Mais à ce moment-là, les équipes étaient loin de se douter qu'elles ne reverraient les lieux que deux mois plus tard, après un confinement obligatoire dans tout le pays.

Tous les espoirs ont repris depuis lundi 11 mai, après un accord donné par la préfecture d'Indre-et-Loire pour la réouverture des sites du département, puis du Loir-et-Cher. Avec un décret à l'appui

publié dans la foulée, c'est au tour du département de l'Indre d'obtenir l'autorisation d'accueillir de nouveau les visiteurs.

Mais déjà en coulisses, on se préparait depuis plusieurs jours. Masques, gels, visières, sens de visite ... les équipes étaient à pied d'œuvre pour organiser le retour tant attendu du public et établir un protocole de visite strict, sur la base de celui établi par la région Centre-Val de Loire pour les Grands Sites du Val de Loire. Ainsi, toutes les mesures de précautions ont pu être prises afin d'organiser au mieux la réouverture de la demeure du Prince de Talleyrand.

De la billetterie au château, en passant par le parc et la boutique, c'est tout le fonctionnement du domaine et l'accueil du public qui a été repensé. Le protocole mis en place est disponible sur le site internet du monument [www.chateau-valencay.fr](http://www.chateau-valencay.fr) afin d'aider les visiteurs à préparer au mieux leur venue. Si le masque sera obligatoire pour accéder à tous les espaces intérieurs (billetterie, boutique, château, sanitaires), il pourra être retiré dans les jardins et le parc (mais le port de ce dernier reste toutefois fortement conseillé). Les visites guidées seront proscrites mais l'accès à l'intérieur du château sera tout de même possible avec un flux régulé de visiteurs. Certaines salles resteront non accessibles car elles ne permettent pas la sécurité sanitaire du public. L'exposition du Festival International de la Photographie Culinaire, quant à elle, sera prolongée jusqu'au 11 novembre.

L'effervescence est donc de retour au Château de Valençay et toute l'équipe du domaine se réjouit d'accueillir de nouveau les visiteurs, dès jeudi 21 mai 10h.

***Pour la presse : François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, organise une tournée de visite dans les sites touristiques ce vendredi 22 mai. Il sera présent au Château de Valençay à 9h30. Afin d'organiser au mieux votre venue, merci de confirmer votre présence au 02 54 00 41 87.***

## **PROTOCOLE A RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DU CHATEAU DE VALENCAY**

### **Mesures générales :**

- Du gel hydroalcoolique sera à disposition sur l'ensemble des lieux d'accueil du public.
- L'ensemble des points d'accueil sera pourvu de plexiglas de protection.
- L'accès à la salle audiovisuelle sera réservé aux personnes en situation de handicap sur demande.
- Le port du masque ou d'une visière sera généralisé pour l'ensemble du personnel en contact avec le public.
- Le port du masque est obligatoire pour les visiteurs à l'intérieur des espaces fermés (billetterie, boutique, château, sanitaires).
- Les sanitaires seront nettoyés et désinfectés toutes les heures, de 10h à 17h.
- Tout au long de votre visite, veuillez à respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique en vigueur.

### **Accueil billetterie :**

- Privilégier l'achat de votre billet sur [notre billetterie en ligne](#). Cet e-billet ne constitue pas un coupe-file mais permettra de limiter les contacts avec le personnel d'accueil et les autres visiteurs.
- Un marquage sera installé dès la cour de billetterie afin de respecter les distances de sécurité entre chaque visiteur.
- L'accès à la billetterie se fera avec un accueil personnalisé par famille ou groupe de personnes.
- Un lavage des mains avec du gel hydroalcoolique sera obligatoire à l'entrée de la billetterie.
- Les comptoirs seront désinfectés systématiquement, tout comme le terminal bancaire.
- Le paiement par carte bancaire sans contact sera à privilégier.

### **Accès aux jardins et au parc**

- Un parcours de visite sera mis en place depuis le jardin français pour accéder aux jardins et au parc dans un sens unique de circulation évitant ainsi le croisement des visiteurs.
- A la sortie du jardin de la Duchesse, les visiteurs seront libres pour la visite du parc et du domaine forestier car les espaces sont très vastes.
- L'aire de jeux ne sera pas accessible, tout comme le labyrinthe.
- La location des golfettes sera proposée tout en respectant les mesures sanitaires et les véhicules seront désinfectés après chaque visiteur.

### **Accès au château**

- Le parcours pour accéder à l'entrée château dans la cour d'honneur sera fléché afin d'éviter les croisements de visiteurs.
- L'accès à la visite intérieure du château se fera par famille ou groupe de personnes et le nombre de personnes sera régulé en fonction des entrées.
- Aucune visite guidée ne pourra être proposée à l'intérieur.
- Les audioguides seront à disposition et désinfecté après chaque visiteur puis mis en quarantaine.
- Certaines salles seront fermées à la visite car elles ne permettent pas de mettre en place les mesures imposées : salle renaissance, salle des trésors, chambre des invités, caves. Elles pourront être ouvertes en fonction des personnels disponibles pour limiter les accès.

### **Accès à la boutique**

- La sortie du domaine s'effectuera par la boutique dont l'accès sera possible depuis le parc via le jardin français selon un parcours fléché différent de celui de l'entrée.
- L'accès à la boutique se fera par famille ou groupe personnes et une file d'attente avec les distances de sécurité sera installée.
- Les comptoirs seront désinfectés systématiquement, tout comme le terminal bancaire.
- Le paiement par carte bancaire sans contact sera à privilégier.

### **Accès à la restauration de l'Orangerie (sous réserve)**

- L'accès au restaurant l'Orangerie se fera par l'itinéraire obligatoire depuis le parc.

Les informations communiquées sur cette page sont susceptibles d'évoluer.

N'hésitez pas à les consulter juste avant votre visite.

Pour en savoir sur le Covid-19 : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>